



République Française

Ministère chargé des Transports

Licence n° 2021/84/ 0002918

pour le transport intérieur de personnes par route pour compte d'autrui

La présente licence autorise (1) **FMJ EXPRESS**

15 ALLEE DES ACCACIAS
74300 MAGLAND

n° SIREN 482818556

à effectuer, sous réserve des mentions spécifiques et des observations particulières ci-dessous, des transports intérieurs de personnes par route pour compte d'autrui dans les conditions définies par les lois et règlements en vigueur relatifs aux transports intérieurs de personnes par route.

Mentions spécifiques :

Observations particulières :

La présente licence est valable du 07/11/2021 au 06/11/2026

Délivrée à **LYON**

le 09/11/2021

Pour le Préfet et par subdélégation,
La responsable de secteur (e)

Ministère chargé des Transports
Direction Régionale de l'Environnement,
de l'Aménagement et du Logement
AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

Jocelyne TAVARD

(1) Nom ou raison sociale et adresse complète de l'entreprise.

(2) Signature et cachet de l'autorité ou de l'organisme compétent qui délivre la licence.